Infolettre SCCEAUC Printemps 2018



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE MARDI 8 MAI À 15 H 45 LE LIEU SERA ANNONCÉ PROCHAINEMENT

LE SCCEAUC SIGNE UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

Le SCCEAUC a signé une nouvelle convention collective qui entrera en vigueur le lundi 7 février 2018, après signature, et qui durera jusqu'au 6 septembre. Notre convention précédente a pris fin en septembre 2015.

Ces négociations ont réellement commencé à l'hiver 2016 et elles ont été menées selon notre modèle de négociations basées sur les intérêts. Lors de ces négociations, nous avons présenté des éléments d'intérêts et des préoccupations à nos membres, des éléments qui ont émergé au cours des réunions du Comité des relations de travail, qui ont été discutés ou qui ont émergé lors de consultations avec les membres dans des réunions départementales, et nous avons également pris en compte les points qui avaient été soulevés par l'Administration. Des réunions avec les membres ont régulièrement été tenues et nous les avons consultés lors de réunions départementales, le cas échéant. Les négociations peuvent avoir été perçues comme laborieuses. Mais comme nous l'avons indiqué lors de la signature, nous nous sommes mutuellement engagés à suivre un processus qui établit une compréhension des problèmes et des intérêts des uns et des autres. En tant qu'instructeurs, nous nous concentrons sur les besoins des étudiants et la qualité de l'éducation que nous pouvons fournir et, à cette fin, nous travaillons avec l'Administration et l'Université pour atteindre ces objectifs et la mission du Centre de la Formation Continue.



Présents au nom de l'Université :

Alan Shepard, président Graham Carr, doyen Roger Côté, vice-président, Services Carolina Willsher, vice-présidente associée, Ressources humaines Isabel Dunnigan, directrice administrative, Formation Continue de Concordia

Sonia Coutu, directrice administrative, Relations de travail et Relations avec le personnel

John Dickson, directeur des opérations, Formation Continue Concordia

Présents au nom du SCCEAUC:

Marylee Wholey, présidente du SCCEAUC Perry Shearwood, vice-président, Convention collective



LE SCCEAUC

SIGNE UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

En bref, voici les faits saillants du document présenté lors de notre assemblée générale spéciale du 25 septembre 2017, au moment où la convention a été ratifiée par les membres :

ÉLÉMENTS NON FINANCIERS CLÉS:

- Augmentation des possibilités de congés sans solde
- Abolition de l'accumulation des points d'ancienneté pour les personnes qui assument un autre poste à l'Université
- Points d'ancienneté pour les séminaires sur l'enseignement
- Possibilité étendue de congés pour des raisons personnelles
- Établissements des comités consultatifs départementaux
- Abolition du doublement pour le programme d'anglais intensif
- Élargissement des fonctions des relations de travail
- Élargissement des fonctions du comité du personnel
- Rétablissement du comité de santé et de sécurité du Centre

ÉLÉMENTS FINANCIERS CLÉS :

Échelle salariale :

- À partir du 7 septembre 2015 : Le taux de rémunération augmente de 1 %;
- À partir du 7 septembre 2016 : Le taux de rémunération augmente de 1,4 %;
- À partir du 7 septembre 2017 : Le taux de rémunération augmente de 1,6 %

Taux horaire par année scolaire

| Classification: | 2015 | 2016 | 2017 |
|--------------------------|----------|----------|----------|
| Cours d'anglais intensif | 94,74 \$ | 96,07 \$ | 97,61 \$ |
| Autres cours intensifs | 86,31 \$ | 87,52 \$ | 88,92 \$ |
| Cours non intensifs | 79,20 \$ | 80,31 \$ | 81,60 \$ |
| Contrats non enseignants | 45,93 \$ | 46,57 \$ | 47,32 \$ |

RÉTROACTIVITÉ

Les membres ont reçu rétroactivement un salaire et des avantages sur la paie du 19 janvier 2018. En plus de l'échelle salariale et des paiements de rétroactivité, nous avons signé une lettre d'entente pour former un comité paritaire dans les soixante jours après la signature afin d'étudier la question des tâches d'enseignement et des échelles salariales associées. Nous prévoyons travailler sur la question à la lumière de la croissance du CFC et des besoins des membres d'obtenir une contrepartie équitable pour le travail que nous faisons, ainsi que pour déterminer notre capacité à consacrer encore le temps nécessaire pour continuer à servir nos étudiants.

La convention collective peut être consultée sur le site Internet de l'Université, Ressources humaines, Conventions collectives de travail.

Enfin, il convient de souligner que nous, les membres du SCCEAUC, sommes capables de nous adapter et d'être créatifs dans notre travail et nous consacrons à nos étudiants. Nous sommes constamment à la recherche d'approches innovantes pour notre enseignement et reconnaissants que Concordia demeure réCFCtive et collaborative dans ses réponses à nos membres.

BIEN COMMUNIQUER, L'ADHÉSION ET ATTEINDRE NOS OBJECTIFS

Un nouveau chapitre au Centre de la Formation Continue

Au cours de l'année dernière, des changements se sont produits dans l'Administration et sa structure. Aujourd'hui, nous avons signé notre toute dernière convention collective.

Cette nouvelle convention collective est un reflet de notre engagement et de celui de l'Université Concordia à des communications respectueuses entraînant de meilleures prises de décisions et de la croissance.

Du fait de la consultation des membres durant les négociations, la direction du SCCEAUC a été guidée par la détermination des instructeurs à communiquer leur engagement sur les difficultés auxquelles se heurte le Centre à l'Administration. Les articles 3, 17, 22, 24, 29 et 30 de la nouvelle convention collective décrivent les moyens permettant de réaliser cet engagement.

La direction du SCCEAUC a également été inspirée par ce qu'ont écrit les chefs d'entreprise sur le sujet de la communication respectueuse et de son rôle pour assurer le succès de l'organisation.

Leadership et communication respectueuse en cette ère de mouvance

L'une des sources est Adam Bryant, chroniqueur de la section des affaires du New York Times. Il a interrogé des PDG de tous styles au cours des dix dernières années. Voici un extrait de son article du 29 octobre 2017 « Comment être un PDG à l'image de cette décennie » :

« Si vous souhaitez diriger d'autres personnes, vous devez obtenir leur confiance... » explique James Hackett, le directeur général de Ford Motor Company... Un proche cousin de la confiance est la mesure dans laquelle vous respectez les gens qui travaillent pour vous. Jeffrey Katzenberg, le directeur d'Hollywood, déclare : « Par définition, s'il y a une direction, il y a des suiveurs, et vous êtes aussi bon que les suiveurs. Je crois que la qualité des suiveurs est en lien direct avec la façon dont vous les respectez. Ce n'est pas tant la mesure dans laquelle ils vous respectent. C'est en fait le point pour lequel vous les respectez. C'est crucial. » L'une des leçons que j'ai apprises provient d'une phrase que j'ai récupérée : l'interprétation la plus respectueuse (ou IPR) de ce que quelqu'un vous dit. Il n'est pas nécessaire que tous les gens soient les meilleurs amis du monde, mais j'ai besoin d'une équipe avec... Que faut-il pour bâtir une culture dans une organisation? Deux choses. Premièrement, la confiance... Ensuite, la communication. Si vous pouvez communiquer vos craintes, vos défis et si vous faites confiance aux personnes avec lesquelles vous travaillez pour obtenir le résultat escompté, alors l'environnement va se créer de luimême.

En ce qui concerne la communication, voici une phrase qui revient souvent : « Ma porte est toujours ouverte ». Bien que cela soit motivé par de bonnes intentions, cela n'entraîne pas toujours une communication sincère : entendre et être entendu et travailler sur un plan d'action qui satisfait les deux parties. Harvey Schachter, dans l'article du Globe and Mail intitulé « Souhaitez-vous que les employés s'expriment? Voici comment », a critiqué l'utilisation de la phrase : « Ma porte est toujours ouverte » par les dirigeants. Il fait référence à l'observation de James Detert, un professeur de gestion à l'Université Cornell, qui prétend que même si le message prévu d'une « politique de porte ouverte » est que l'administration est prête à entendre vos idées et qu'elles

BIEN COMMUNIQUER, L'ADHÉSION ET ATTEINDRE NOS OBJECTIFS

sont toutes entendues, ce message est invalidé par le fait que « Ma porte est toujours ouverte » invite seulement les gens à pénétrer dans l'espace du patron.

Le bureau du patron est son territoire. En fait, selon Ethan Burris de l'Université du Texas, « au lieu de demander aux gens de frapper à votre porte, vous devez frapper à la leur ». Alors que l'administration peut penser qu'elle manque de temps pour solliciter les gens pour leurs idées et pour y répondre... il s'agit d'une « grave erreur ».

Engagement

À l'avenir, nous espérons travailler de concert avec l'Administration dans la poursuite de son engagement en matière de communication et afin d'obtenir une politique cohérente avec les objectifs d'engagement et d'échange respectueux. Cela constitue certainement un défi; mais le Centre a déjà montré son soutien pour encourager un sentiment d'engagement partagé lorsqu'il est question de défis. Cette année, il a parrainé un atelier de perfectionnement professionnel animé par Kathryn Peterson, une présentatrice de séminaires du CFC, sur le *Renforcement de la résilience*. La présentatrice a insisté sur le fait que la résilience est définie comme « la capacité à réussir, à vivre et à se développer en dépit de l'adversité ».

Comme nous entamons notre nouvelle convention collective, tout en étant conscients que nous allons bientôt nous préparer pour un nouveau cycle de négociations, nous anticipons continuer d'effectuer des activités et consultations qui vont tester notre « résilience ». En tant que syndicat, nous nous fondons sur notre communication avec les instructeurs et sur l'approche éprouvée de « négociations basées sur les intérêts ».

Le renforcement des possibilités de développer la confiance et de concrétiser l'engagement envers une communication efficace renforcera, à notre avis, les offres de cours, les programmes et la mission du Centre de la Formation Continue. Cela assurera qu'au Centre, nous répondrons aux défis de nouvelle génération, tout comme l'ensemble de l'Université.

Les membres de la faculté du Comité du personnel du printemps 2018 au printemps 2020 sont les suivants :

ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Carmen Kuczewski (élue par acclamation)

COMMUNICATIONS

Santo Romano (élu)

INSTITUT D'INFORMATIQUE

Santo Romano (élu)

ANGLAIS

Kamran Ghazi (élu par acclamation)
Beverley LeBlanc (élue par acclamation)
Perry Shearwood (2e année d'un mandat de 2 ans)

FRANÇAIS

Tanya Ullmann (élue par acclamation)

APTITUDES À L'APPRENTISSAGE

Carol Hawthorne (élue par acclamation)

PHOTOGRAPHIE

Selvin Cortez (élu par acclamation)

LORSQUE VOTRE SYNDICAT ET L'ADMINISTRATION RÈGLENT DES PROBLÈMES FACE À FACE : RAPPORT DU COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL

Le comité des relations du travail est un comité paritaire. L'objectif du comité est de discuter de toutes les questions relatives à la mise en œuvre et à l'interprétation de la convention collective et aux conditions de travail et de les résoudre (clause 3.07 de la CC). Le comité s'occupe d'un nombre important de tâches reliées à son mandat (clause 3.09 de la CC). Marylee Wholey et Perry Shearwood représentent le SCCEAUC, alors que Pierre Claude Bourke (Relations avec le personnel, Ressources humaines de Concordia) et Ariane Cloutier (Directrice, Administration, CFC) représentent l'Administration. En général, le comité se réunit une fois par mois.

La plus récente réunion du comité des relations du travail a eu lieu le 23 mars 2018 et la prochaine réunion est prévue pour le 26 avril 2018. Voici quelques-uns des thèmes abordés :

- Réembauche d'instructeurs qui ont été retirés de la liste d'ancienneté dans le département de l'anglais. Une entente est en cours de négociation afin que ceux qui ont été retirés de la liste d'ancienneté, par manque de contrats, aient la priorité lors du recrutement d'instructeurs, à leur demande. Nous sommes en discussion concernant la question des points d'ancienneté accumulés auparavant pour les instructeurs réembauchés ayant terminé leur période d'essai et qui se retrouvent sur la liste d'ancienneté.
- Attribution de contrats non enseignants. Des discussions sont en cours et elles se poursuivront lors de nos prochaines négociations de convention collective afin d'assurer que des contrats non enseignants soient attribués aux instructeurs de façon appropriée, conformément à la clause 10.01 b) et à l'article 29 de la CC.
- Rétablissement du comité de santé et de sécurité du CFC. Cela a été convenu dans la nouvelle convention collective et une réunion aura bientôt lieu à cet effet.

- Augmentation de la représentation. Le SCCEAUC propose que le CRT comprenne trois représentants supplémentaires pour chaque partie. En outre, nous demandons qu'un second membre soit ajouté au comité du personnel du département du français, du fait de la croissance de ce département.
- Communiquer clairement aux membres de la faculté quel administrateur est responsable de chaque tâche, par la publication d'un organigramme sur le site Internet des instructeurs du CFC. Nous devons persister en demandant à l'administration de rendre évident qui, des membres de la faculté, doit répondre aux différentes questions relatives aux programmes et aux questions administratives qui sont soulevées régulièrement.
- Questions sur les installations. L'administration a produit un rapport de situation sur les rénovations à venir pour l'édifice du Faubourg. Le SCCEAUC a demandé à l'administration de s'assurer que les instructeurs étaient bien informés des préparatifs à effectuer, avant de déménager temporairement dans un autre espace.
- Grief no 34: Le syndicat a retiré sa demande d'arbitrage dans le cas concernant l'article 29, les contrats non enseignants. Le syndicat a informé l'administration que nous souhaitions régler ce problème dans le cadre plus large de nos prochaines négociations. L'administration a donné son accord.
- Grief no 35: Un grief a été déposé dans le cas d'un instructeur dont le salaire a été retenu pour ne pas avoir assisté à une réunion pédagogique ayant été tenue en dehors de ses heures de contrat. Le syndicat conteste cette décision de la part de l'administration.

Notez la date de l'assemblée générale

L'assemblée générale du SCCEAUC du printemps 2018 aura lieu mardi le 8 mai entre 15 h 45 et 18 h 30, dans un endroit qui sera annoncé ultérieurement. Les élections aux postes syndicaux, les états financiers et les budgets, ainsi que des mises à jour sur les affaires en cours et la planification pour notre fête de fin d'année seront à l'ordre du jour. Des rafraîchissements seront servis. Bienvenue à tous les membres du syndicat!

QUI PREND SA RETRAITE...?

Tôt ou tard, ce sera votre tour. À ce moment-là, vous pourrez rejoindre l'AREF, une association composée principalement de retraités qui ont travaillé dans des établissements d'enseignement supérieur affiliés à la FNEEQ, une fédération syndicale à laquelle le SCCEAUC appartient. La mission de l'AREF est d'améliorer la qualité de vie de ses membres et de protéger leurs droits et leurs intérêts. Lorsque votre couverture de régime d'assurance maladie de Concordia prendra fin, vous pourrez vous joindre au régime d'assurance médicaments de l'AREF à un prix raisonnable. Cette protection inclut une assurance voyage.

Pour de plus amples renseignements :

AREF

1-888-513-2494

www.aref-neq.ca

VOS CONTACTS EN MATIÈRE DE RETRAITE AUX RESSOURCES HUMAINES DE CONCORDIA

Employés dont le nom de famille commence par A jusqu'à K:

Nelson Sauveur

(514) 848-2424, poste 3643

Employés dont le nom de famille commence par L jusqu'à Z :

Jo-Anne Patton

(514) 848-2424, poste 3685

- Inscription et admissibilité
- Cessation des prestations de retraite
- Estimation du revenu de retraite
- Gérer les modifications dans les contributions
- Traitement des changements de désignation de bénéficiaire en raison d'évènements de la vie
- Traitement des réclamations d'assurance vie

RESTONS EN CONTACT!

Pour vous assurer d'une communication fluide entre l'université et votre syndicat, vous devez garder vos coordonnées à jour. Pour tous les instructeurs du CFC, vos coordonnées personnelles se trouvent à deux endroits : dans le Système d'information des ressources humaines (HRIS) et dans le Système d'information sur les étudiants (SIS). En particulier, si vous avez déjà été étudiant à Concordia, vos coordonnées dans SIS sont peut-être celles de votre jeunesse insouciante au lieu de celles que vous avez récemment fournies à l'Université.

Utiliser un navigateur comme Chrome ou Firefox plutôt qu'Internet Explorer pour vous connecter, vérifier et modifier vos coordonnées, si nécessaire. Ensuite, effectuer les étapes suivantes :

Pour SIS, se connecter au portail « myconcordia ». Dans le menu « myconcordia », choisir « Student Information System ».

Puis, cliquer sur « My Faculty Centre », puis sur « Campus Personal Information ». Sélectionner « Personal Data Summary » ou une autre catégorie à modifier. Cliquer sur le rectangle beige au bas de l'écran pour modifier l'information. Après avoir apporté la modification, cliquer sur « Enregistrer » au bas de la page.

Pour HRIS, se connecter au portail « myconcordia ». Dans le menu « myconcordia », choisir « Employee Services ». Puis, sélectionner « My HR Profile » et ensuite « My emPath ». Cliquer sur « Personal », puis sur « Contacts ». Sélectionner la catégorie à modifier. Cliquer sur « OK » au bas de l'écran pour enregistrer les modifications.

En cas de problème pour accéder ou apporter des modifications à vos coordonnées, contacter IITS à help@concordia.ca ou au poste 7613.

LES TUTRICES ET LES TUTEURS POUR L'AVENIR DE LA TÉLUQ

Qui sont les tutrices et les tuteurs ?

La TÉLUQ est une composante du réseau de l'Université du Québec qui offre des programmes universitaires entièrement à distance. Les professeur-es développent les cours en ligne, aidés par un important service techno pédagogique. Une fois le matériel de cours rendu disponible, ce sont les tutrices et tuteurs qui font l'enseignement comme tel, et ce depuis 40 ans, pour 90 % des étudiant-es au 1er cycle, par un encadrement à distance individualisé. Les deux cents personnes tutrices ont développé des expertises particulières pour accompagner des étudiant-es, en grande partie de 1re génération, qui concilient travail/famille/études, et ce entièrement à distance.

La privatisation de l'éducation

La TÉLUQ a entrepris une restructuration qui provoque déjà la mise à pied de plusieurs tutrices et tuteurs. La majorité des tâches jusqu'ici effectuées par eux sont ou seront transférées à deux nouveaux groupes d'enseignants. D'une part, des enseignants non syndiqués d'un établissement sous-traitant privé, une première dans le milieu de l'enseignement supérieur! D'autre part, de nouvelles personnes contractuelles embauchées à l'interne, qui offrent trois fois moins de temps d'encadrement par étudiant-e que les personnes tutrices. Les étudiant-es payeront pourtant les mêmes frais de scolarité pour ces services!

La direction de la TÉLUQ semble mettre de côté à la fois la qualité de l'enseignement supérieur et les normes minimales de respect de ses employé-es au nom de l'impératif de compétition sur le marché de l'enseignement universitaire. La lutte que mènent les tutrices et les tuteurs est une lutte contre un virage vers la sous-traitance de l'enseignement, la précarisation et la désyndicalisation des emplois ainsi que la diminution des services aux étudiant-es.

Une tentative de museler les tutrices et les tuteurs

La TÉLUQ prend la voie de l'intimidation juridique plutôt que de la négociation. Le syndicat qui représente les personnes tutrices a reçu trois mises en demeure depuis deux mois ainsi qu'une poursuite de 80 000 \$. Cette poursuite nous reproche en outre d'utiliser les termes « enseignants » et « mises à pied » pour décrire notre lutte aux médias.

Un appel à la communauté

Les tutrices et les tuteurs sont désormais à l'étape de faire savoir à la population ainsi qu'à la communauté universitaire et collégiale, au réseau de l'UQ et à la ministre de l'Enseignement supérieur, les dérives appréhendées de cette perte d'expertise en formation à distance et de qualité du service aux étudiant-es, notamment dans le contexte de la mise en place du eCampus.



De gauche à droite:

PERRY SHEARWOOD

Vice-président, Convention collective, SCCAEUC

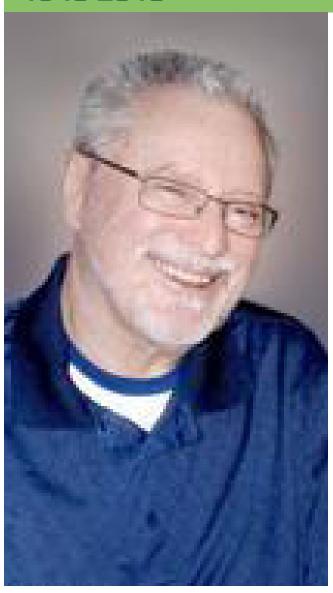
JEAN-BRUNO CHARTRAND STITU

GUSTAVO BERITOGNOLO

MARYLEE WHOLEY

Présidente, SCCAEUC, Événement de Concordia

À LA MÉMOIRE DE : METT GERARD (GERRY) BATES 1943-2018



Tous ceux qui ont connu Gerry Bates à la Formation Continue sont attristés par sa disparition. Gerry a enseigné l'anglais à la Formation Continue de 1976 à 2006 et il a été un collègue et un mentor apprécié. En plus d'être un enseignant respecté, il était un conCFCteur de documents compétent. Gerry a été un membre très actif du syndicat et vice-président des communications du SCCEAUC, de 1998 à 2004. Responsable de la production de nombreux bulletins de nouvelles du syndicat, il a mis en place le site Internet du SCCEAUC (www.cuCFCtfu. org). Gerry s'intéressait tout particulièrement aux conditions de travail de ses collègues enseignants. Il siégeait au Comité de santé et de sécurité de la Formation Continue, au Comité consultatif central de santé et de sécurité au travail de Concordia et au sous-comité sur la qualité de l'air. Nos sincères condoléances vont à sa femme Linda, à ses fils Marc et Patrick, à sa bellefille Suzanne Gagnon, et à sa petite-fille Delphine.